

Décision  
portant nomination  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles  
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS  
(ACMO)

---

**DEC112578DR15**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire DGAFP B9 n°11 du 9 août 2011 ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 nommant M. Denis RETAILLE directeur de l'unité de recherche n° 5185 – Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES) ;

Considérant que M. Frédéric THION a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Centre Poitou-Charentes les 6-7-16-17-27 et 28 juin 2011 et le 8 juillet 2011.

**Article 1**

M. Frédéric THION, technicien,

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité mixte du CNRS n° 5185 – Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES), à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

M. Frédéric THION exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Frédéric THION est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

## **Article 2**

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 17 novembre 2011

Le directeur de l'unité  
Denis RETAILLE

Visa du Délégué régional du CNRS  
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3  
Patrice BRUN